

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## ■ Lieu IREPA LASER

### ■ Conditions générales de participation

#### ■ Frais de participation et d'inscription

Les frais de participation sont payables par chèque bancaire ou par virement libellé au nom d'IREPA LASER, auprès de la Société Générale, compte n°3003 02377 00050008426 53, à réception de facture.

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception à IREPA LASER. La clôture des inscriptions se fera 10 jours avant l'ouverture du stage.

Une convention de formation est adressée à l'entreprise en début de stage.  
(N° Enregistrement : 42 67 02229 67)

Tous nos prix sont affichés hors taxes. Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur.

### ■ Frais de séjour

Les frais d'hébergement sont à la charge des participants. Possibilité de réservation par IREPA LASER : nous contacter.

### ■ Désistement et annulation sur l'initiative de l'entreprise

Pour toute annulation d'inscription intervenant :

- Moins de 20 jours avant le début du stage, 25% du montant du stage resteront acquis par IREPA LASER, à titre de dédommagement.
- Moins de 15 jours avant le début du stage, 50% du montant du stage resteront acquis par IREPA LASER, à titre de dédommagement, sauf cas de force majeure.
- Moins de 10 jours avant le début de la session ou pour toute interruption en cours de session, la totalité du prix sera exigée.

### ■ Annulation ou report du stage sur l'initiative d'IREPA LASER

IREPA LASER se réserve le droit, en cas de faible participation ou en cas de force majeure, d'annuler toute session de formation et ce jusqu'à 10 jours avant le début de la session.



### ■ Inscriptions, renseignements

Sylvie Thorelle

Parc d'Innovation - 67400 ILLKIRCH

Tél. : 03 88 65 54 00 - Fax 03 88 65 54 01

<http://www.irepa-laser.com>

